

Peinture microporeuse biosourcée¹ pour boiseries à base de résine acrylique

- 50% d'éléments naturels
- Excellente durabilité
- Lessivable (classe 1)
- Anti flash-rusting



¹Appellation « produit biosourcé » conforme au référentiel FIPEC de mars 2022
(<https://fipec.org/wp-content/uploads/2022/05/Peintureslasures-et-vernis-biosources-Interactif.pdf>)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉFINITION

Produit biosourcé à base d'huile de ricin en phase aqueuse d'aspect satiné velouté, à base de copolymères acryliques, pour une utilisation en peinture de protection et de décoration des éléments de construction en bois.

CONDITIONNEMENT

Fût de 10 L, pot de 3 L, boîte de 1 L.

TEINTES

Livré en blanc et dans toutes les teintes (TC / TF) du POLYCROM® SYSTEME.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. La technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 pour certaines teintes foncées en extérieur (CAS < 0,7 ou Y > 35 %) : nous consulter.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX

Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT

À l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION

Toutes structures en bois (charpentes, bardages, menuiseries, frises, huisseries, portes, fenêtres, volets, clôtures).

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

CYCLE DE VIE

- Taux de C₁₄ dans la résine biosourcée (EN NF 16640) : 39 %.
- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.jefco.fr.



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/d) : 130 g/l.
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.



ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.



LABELS



APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

- Bois massifs et panneaux dérivés du bois.
- Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Sur bois tanniques, imprimer avec un produit en phase solvant.
En intérieur : Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application. Ne pas appliquer par température inférieure à 8 °C ou supérieure à 35 °C ni par humidité relative supérieure à 70 %.

Ne pas appliquer sur des supports en bois et dérivés contenant plus de 12 % d'humidité en masse.

En extérieur : Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 % par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds présentant une température supérieure à 35 °C, sur supports mouillés. Ces conditions atmosphériques doivent être respectées pendant le séchage diurne et nocturne.

Ne pas appliquer sur des supports en bois massif contenant plus de 18 % d'humidité en masse.

Ne pas appliquer sur des bois gercés ou fendus.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

Conformes au NF DTU 59.1.
Se référer au tableau ci-dessous. ▼
Les bois neufs ou bruts seront poncés, ainsi qu'après la couche d'impression. Les supports revêtus seront débarrassés

de toutes peintures, lasures ou vieux vernis écaillants ou blanchis. Les bois gras seront dégraissés avec une solution détergente, suivie d'un rinçage, voire aux solvants aromatiques sur petites surfaces.

Les bois grisâillés seront blanchis à l'aide d'une solution d'acide oxalique, puis rincés à l'eau claire.

Les supports parasités ou présentant un risque de contamination seront préalablement traités avec un produit de traitement spécifique destiné à combattre les insectes xylophages, les champignons de bleuissement, la pourriture cubique, et autres moisissures.

MATÉRIEL

- Brosse spéciale acrylique.
- Rouleau polyester tissé 5 mm "LE BLANC" ou microfibres 6 à 10 mm.
- Pistolet sans air : buses 13 à 15 millimètres de pouce et filtre de 180 mailles.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

À l'eau, immédiatement après usage.

DILUTION : À L'EAU

- Brosse et rouleau
- En couche d'impression : 5 à 10 %.
- En couche intermédiaire ou de finition : 0 à 5 %.
- Pistolet : 5 à 10 %.

RENDEMENT

10 à 12 m²/litre et par couche.

Rendement variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE

(T° 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 2 h.
- Recouvrable : 6 h.

OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !



Peintures

SYMBIOSE

Peinture microporeuse biosourcée¹ pour boiserie à base de résine acrylique

MODE D'APPLICATION	SUR FONDS BRUTS	SUR FONDS DE PEINTURE DURS ET SAINS	SUR FONDS GRISAILLÉS OU TANIQUES
IMPRESSION ¹	SYMBIOSE diluée à 10%	SYMBIOSE diluée à 5%	TOPIPRIM
INTERMÉDIAIRE / FINITION	2 couches de SYMBIOSE	1 à 2 couches de SYMBIOSE	2 couches de SYMBIOSE

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture. ⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE À L'USAGE

- Fonction générale : produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.
 - Fonctions particulières par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 :
 - Hydrofuge et microporeux.
 - Protection de la surface du bois contre les agressions climatiques.
 - Non altération de la composition et des qualités organoleptiques des aliments à proximité.
 - Résistance au nettoyage.
- (excellente résistance à l'abrasion humide : classe 1).
- Stabilité du brillant spéculaire.
 - Stabilité de la couleur.

IDENTIFICATION

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I-7b₂.

PRÉSENTATION EN POT

Produit onctueux.

ASPECT DU FEUIL SEC

- Satiné velouté.
- Indice de brillant : 60° = 10 ; 85° = 30.
- Semi-tendu.

MASSE VOLUMIQUE

1,23 ± 0,05 kg/dm³.

EXTRAIT SEC

- En poids : 50,6 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 39,2 ± 2,0 %.

POINT D'ÉCLAIR

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTRÔLE QUALITÉ

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Accessible sur le site www.jefco.fr ou quickfds.com.

INTÉGRITÉ DES ALIMENTS

SYMBIOSE bénéficie du Excell Zone Verte ambiance intérieure qui atteste du non dégagement de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où SYMBIOSE peut être appliqué (notamment chais ou caves, cuveries...). SYMBIOSE n'est pas destiné au contact direct avec les aliments.

AUTRES INFORMATIONS

REFERENTIELS D'EMPLOI

NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RENOVATION DU REVÊTEMENT

Entretien courant : lessivage et rinçage à l'aide d'une éponge en intérieur et nettoyage à l'eau sous pression avec traitement EFYMURS (cf. fiche technique) en extérieur.

Rénovation : selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS

Relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus.

Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier. Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12

Résistance au flash-rust : ce produit de peinture contient un adjuvant spécifique qui inhibe l'apparition immédiate de la rouille lorsqu'il est appliqué sur des têtes de vis ou de clous. Le revêtement exécuté avec SYMBIOSE ne saurait en aucune façon se substituer à un revêtement de peinture anticorrosion lorsque cela est nécessaire pour la protection des ouvrages métalliques.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI "CGE" :

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.



OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

EVOGREEN MAT - Mise à jour : Mars 2026

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi
sur les réseaux sociaux !



JEFCO
Peintures